

BUDGET 2012-2013
COMMUNIQUÉ N°5

BUDGET 2012-2013

Un appui sans précédent à l'industrie forestière : 500 millions par année pendant cinq ans

Québec, le 20 mars 2012 – « Le gouvernement consacrera 500 millions de dollars par année, au cours de chacune des cinq prochaines années, notamment à des travaux sylvicoles et à l'aménagement et l'exploitation durable de la forêt », a annoncé aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

Création du Fonds Valorisation Bois

Il a indiqué que le gouvernement veut inciter les entreprises du secteur forestier à investir dans des créneaux d'avenir, notamment ceux qui sont compatibles avec le développement durable. C'est pourquoi le ministre a annoncé des mesures incitatives pour favoriser la deuxième et la troisième transformation des produits forestiers.

« Pour hausser la productivité, le gouvernement veut inciter les entreprises du secteur forestier à investir dans ces créneaux à forte valeur ajoutée que sont la construction verte, l'énergie verte et la chimie verte. À cette fin, le gouvernement crée le Fonds Valorisation Bois, en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ. Capitalisé à hauteur de 170 millions de dollars, dont 95 millions souscrits par le gouvernement, ce Fonds prendra des participations minoritaires dans des entreprises du secteur forestier à fort potentiel pour en favoriser la compétitivité », a déclaré le ministre.

Il a par ailleurs rappelé que dans le budget 2011-2012, le gouvernement avait annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail ayant pour mandat d'étudier les moyens à prendre afin d'encourager l'utilisation du bois dans la construction au Québec. « Dans son rapport remis le 9 mars dernier, le groupe de travail formule 27 recommandations. Donnant suite à ces recommandations, le gouvernement investira près de 30 millions de dollars sur cinq ans, en plus des sommes déjà engagées, dans le but d'encourager l'utilisation du bois dans la construction », a-t-il annoncé.

Source : Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363